Ce drame sanglant a produit dans les deux villes la plus vive émotion.

M. Bartolomœens avait ouvert récemment une boucherie-charcuterie ; et il était marié depuis deux mois à peine. Son état est alarmant ; plusieurs consultations médicales ont eu lieu dans la journée de mardi.

— M. Vitry, juge d'instruction, accompagné de son greffier, est arrivé à Halluin, par le train de 2 heures. Il s'est successivement rendu auprès du blessé, qui n'a pu être interrogé; à l'estaminet Vanderdonck, rue de Linselles, et ensuite à Menin, pour prendre divers renseignements.

LILLE

La situation électorale à Lille. — Il y a, à Lille, quatre listes en présence : 1° La liste de l'Union républicaine lilloise, que nous avons publiée ; 2° la liste du comité de concentration, c'est-à-dire du *Progrès* ; 3° la liste de la Fédération des Cercles, en tête de laquelle se trouve M. Sever, député radical-socialiste de Lille ; 4° la liste du parti collectiviste.

La liste du *Progrès* est composée, pour moitié, de fonctionnaires et d'avocats.

La liste des Cercles dérive du *Progrès*. Elle a été formée avec la partie des éléments radicaux-socialistes qui précédemment marchaient avec ce journal, ainsi qu'ils *le déclarent dans un manifeste et qui lui reprochent de* ne s'être pas séparé de la municipalité sortante. Elle *représente*, avec une nuance encore plus accentuée, les idées du *Progrès*. Cela suffit à la caractériser.

La liste socialiste, composée de membres du *Parti collectiviste* dont le *Réveil du Nord* est l'organe, s'est placée sur un terrain nettement révolutionnaire.

Reste la liste de l'*Union républicaine*. Cette liste représente essentiellement l'élément lillois.

Libéraux de gauche ou libéraux de droite, tous sont républicains.

Les courses de Lille. — La deuxième réunion de courses de Lille est fixée au dimanche 10 mai, sur l'hippodrome du Bois de la Deûle.

Bourse linière de Lille. — Lins de Russie. — Les affaires ont été limitées cette semaine par suite des prétentions plus élevées des vendeurs.

Etoupes de peignage. — Quelques petites ventes pour réassortiments ont été faites à prix en faveur des acheteurs.

Fils. — Les demandes ne portent généralement que sur des réassortiments. Prix fermes.

Fils de jute. — Même situation que pendant les semaines précédentes. Prix très fermes.

Toiles. — Continuation d'un bon courant d'affaires à prix fermes.

Marché au blé de Lille du 29 avril 1896. (Cours commercial). — Blés calmes, offert de 43,50 à 44,50 les 80 kilos.

En boulangerie, les farines sont tenues de 25 à 26 francs. Vente difficile.

Fidèle à nos traditions d'impartialité, nous donnons, à titre de document, le programme des candidats collectivistes de Roubaix :

« Aux Electeurs, Pendant les quatre années de sa gestion, le Conseil municipal dont le mandat expire, s'est constamment appliqué malgré les entraves que le pouvoir préfectoral a semées sur sa route — à réaliser les réformes que plus de huit mille électeurs avaient acclamées en 189 .

» Il a institué les cantines scolaires ;

» Il a largement développé les distributions de vêtements aux petits des travailleurs ;

» Il a appliqué la journée de huit heures dans les services communaux et porté à quatre francs le salaire de ses ouvriers et employés ;

» Il a généreusement subventionné le Bureau de bienfaisance, les hospices, le service des incurables ;

» Il a amélioré la voirie, créé, classé un pavé de nombreuses rues ;

» Il a pressé l'achèvement de la canalisation pour distribution des eaux potables ;

» Il a municipalisé l'importante institution des Crèches et fait construire, rue Franklin, un hôtel spacieux immédiat qui dans quelques jours, pourra abriter plus de cent enfants ;

» Il a créé un bureau de consultations judiciaires gratuites où les travailleurs peuvent se renseigner sur leurs droits en cas de procès...

» Rien de ce qui pouvait servir les intérêts de la ville de Roubaix, en général, et, en particulier, les intérêts du petit commerce ne l'a laissé indifférent.

» Sa gestion financière défie les plus malveillantes critiques et, récemment, M. Bourgeois, ancien ministre de l'Intérieur et président du Conseil, déclarait au député Chauvin, que la ville de Roubaix était, à cet important point de vue, l'une des mieux administrées de France.

» Si le Conseil sortant n'a pas réalisé toutes ses promesses;

» S'il n'a pas institué, par exemple, une pharmacie municipale pour la vente des médicaments à prix de revient ;

» S'il n'a pas fait distribuer, à domicile, le pain de l'Assistance publique ;

» S'il n'a pas laissé le bureau de bienfaisance, les hospices, les hôpitaux, etc., la faute en incombe entière au Pouvoir préfectoral qui, soit directement, soit par l'organe de ses délégués locaux, a arrêté ces mesures au passage.

» Vous êtes d'ailleurs édifiés à cet égard et vous savez que le Conseil sortant s'est scrupuleusement appliqué à remplir tous ses engagements.

« Electeurs, les candidats que le Parti ouvrier présente à vos suffrages continueront et compléteront si, comme ils en ont le ferme espoir, vous les honorez de votre confiance, l'œuvre des élus de 1892.

» Leur premier soin sera de reprendre les délibérations qui ont été annulées illégalement, à leur avis, et d'en poursuivre énergiquement, avec ténacité et méthode, la prompte réalisation.

» Ils poursuivront, en outre :

» 1° La suppression complète de l'octroi dès qu'une loi, en ce moment pendante devant les Chambres, leur permettra de remplacer le produit des taxes sur les denrées et objets divers par des taxes sur le luxe des riches, sur la valeur des propriétés bâties et non bâties, sur les loyers au-dessus de cinq cents francs, sur les voitures et les chevaux de luxe, sur les domestiques, etc...

» 2° L'établissement de fontaines publiques et filtrantes dans tous les quartiers en commençant par les quartiers pauvres ;

» 3° La création de bains et de lavoirs publics et gratuits,— projet déjà à l'étude mais encore irréalisé par suite d'un concours de circonstances indépendant de la volonté du Conseil sortant ;

» 4° La construction de maisons ouvrières, — logements simples mais sains, spacieux, bien aérés et à bon marché ;

» 5° La mise en déchéance de la compagnie du gaz dans le cas où cette compagnie ne se conformerait pas strictement à son cahier des charges, et la transformation en service communal de cette exploitation qu'une administration réactionnaire imprévoyante a concédée à des capitalistes, au détriment des intérêts des contribuables ;

» 6° La création d'usines municipales d'électricité pour distribuer la lumière et la force au prix de revient ;

» 7° La fondation, dans toutes les écoles, de bibliothèques populaires attractives et intéressantes ;

» 8° L'organisation, en cas de maintien des subventions théâtrales, de représentations gratuites équivalentes aux sommes allouées aux administrateurs de nos scènes locales ;

» 9° L'extension à toutes les écoles communales des cantines scolaires. A cet effet, il sera construit des réfectoires à côté de chacune des écoles dont l'exiguïté n'a pas permis jusqu'à ce jour la généralisation de cette si utile institution ;

» 10° La laïcisation du Bureau de bienfaisance des hospices et des hôpitaux ; l'assistance par le travail; la distribution à domicile du pain de l'Assistance publique;

» 11° La création d'une caisse de chômage et l'augmentation des secours à domicile aux invalides du travail;

» 12° La permanence des fourneaux économiques qui ne fonctionnent encore qu'une partie de l'année.

» Electeurs, La persévérance, la ténacité, l'énergie que les élus de 1892 ont mises à remplir leur programme vous sont un gage précieux de la persévérance, de la ténacité et de l'énergie que les candidats ouvriers qui se présentent aujourd'hui à vos suffrages mettront à réaliser les réformes dont vous venez de lire l'énumération.

» En dehors de ce programme, le conseil ouvrier de 1896 s'appliquera, comme l'assemblée qui l'a précédé, à embellir la ville, à l'agrémenter, et, surtout, à rechercher tous les moyens pour favoriser le petit commerce si désastreusement concurrencé par certains fabricants qui, sans souci des misères qu'ils créent, n'hésitent pas, dans un misérable esprit de lucre, à vendre leurs produits au detail.

» Dans l'avenir, comme pendant les quatre années qui viennent de s'écouler, l'Hôtel-de-Ville restera donc la maison vraiment commune, la maison du Peuple !

» Electeurs, En janvier prochain doivent avoir lieu des élections sénatoriales.

» Vous savez l'œuvre réactionnaire qu'a accomplie la Haute Assemblée.

» Vous savez qu'elle a toujours repoussé les lois ouvrières ou qu'elle les a amendées de telle façon que ces lois devenaient plutôt un danger qu'un bienfait pour les travailleurs.

» Vous savez que, récemment, le Sénat, donnant libre cours à sa haine de la Démocratie, forçait à se retirer un ministère, qui avait promis de faire de la République, de l'étiquette mensongère qu'elle est encore après vingt-six ans, une réalité...

» Or, les Conseils municipaux participant pour une large part aux élections sénatoriales, les candidats ouvriers prennent l'engagement, si vous les honorez de votre confiance, de ne voter que pour des hommes qui, dans leur programme, inscriront :

» La Révision de la Constitution ;

» La suppression du Sénat !

» Electeurs, l'heure est grave. La réaction et l'opportunisme coalisés menacent le principe républicain lui-même. Unissons nos efforts pour que le drapeau que nous avons ramassé dans la boue de Sedan, que nous, nos enfants ou nos frères avons lavé dans notre sang ne passe pas aux mains de la réaction et du cléricalisme !

» Aux armes tous !

» Vive le Parti Ouvrier !

» A bas le Sénat !

» Sus à la Réaction !

» Les Candidats du Parti Ouvrier ».

LES RÉUNIONS ÉLECTORALES de Mercredi

A ROUBAIX

Une réunion de l'« Union sociale et patriotique »

à la « Barque d'Or, » rue de la Vigne

Une réunion privée, organisée par l'*Union sociale et patriotique*, a été tenue, mercredi soir, rue de la Vigne, à l'estaminet de la *Barque d'Or*, dans la salle des fêtes du Club *Fin de Siècle*.

Devant un auditoire debout et compact de près de huit cents électeurs, M. Jean-Baptiste Balteau, candidat ouvrier, qui présidait, a ouvert la séance en donnant la parole à M. Eugène Motte.

Celui-ci, vivement acclamé, aussitôt qu'il se lève, dit que malgré la fatigue des dernières réunions, il tient à développer le programme de l'*Union sociale et patriotique*, surtout au lendemain où des feuilles répandues à profusion lui prêtent une attitude qui est contraire à la vérité.

« Non, continue-t-il, avec l'accent indigné de la vérité, jamais je n'ai commandité d'anarchistes, ni soudoyé de désabusés, et ce n'est pas moi qui les ai attirés hors du camp collectiviste ; il faut être bien à court d'arguments pour échafauder de telles accusations sur la prose d'un homme que je ne connais pas ! » (Applaudissements).

M. Eugène Motte déclare que ces réunions de quartier l'encouragent, car il sent qu'il se trouve en communion d'idées avec tous les auditoires qui se succèdent; et qu'il a besoin de ce réconfortant pour accomplir la tâche ingrate qu'il poursuit pour rendre à Roubaix son prestige.

Puis il parle de la liste de l'*Union Sociale et Patriotique*, liste d'hommes gens décidés à poursuivre un programme sage, modéré, progressif, essentiellement démocratique et il engage les électeurs présents à faire de la propagande pour son succès.

Les paroles de M. Eugène Motte sont vivement applaudies.

M. Chatteleyn prend ensuite la parole et remercie M. Eugène Motte, dont l'âme bien trempée a su trouver des accents énergiques pour aller au cœur de l'auditoire ; puis il démontre ce que sont les candidats de l'*Union sociale et patriotique*, des ouvriers, des employés, des petits commerçants, en un mot des représentants de toutes les classes et de toutes les professions ; il répond ensuite aux fausses accusations de réactionnaires, de cléricaux qu'on leur donne et il expose ce que veulent les candidats et quel est le programme.

Avec une grande clarté, et des textes à l'appui, il démontre que la municipalité collectiviste, en ce qui touche le budget des Hospices et du Bureau de bienfaisance, n'a fait que remplir forcément les engagements de l'Administration précédente.

M. Chatteleyn, dont le discours est très applaudi, engage les électeurs à voter pour toute la liste, sans aucune rature.

M. Alphonse Wibaux se lève ensuite et dit que l'union la plus étroite relie les membres du comité de l'*Union*; puis il prouve en citant des écrits et des actes collectivistes que nos alliés des antipatriotes.

Il développe ensuite la devise Liberté, Egalité et Fraternité appliquée à tous et déclare que c'est toujours le drapeau rouge qui est en présence du drapeau tricolore. Les applaudissements unanimes de la salle accueillent la vibrante péroraison du jeune avocat.

M. Eugène Motte donne rendez-vous aux auditeurs pour la grande réunion de samedi, à l'Hippodrome.

La séance est levée, après la lecture d'un ordre du jour approuvé à l'unanimité, et la sortie s'effectue sans incident, au milieu des chants enthousiastes.

La réunion de chez M. Achille Lepers

A cette réunion devait venir prendre la parole le député de Paris, M. Prudent Dervillers. Il n'est pas venu.

En attendant, les auditeurs prennent place dans la salle de danse de M. Achille Lepers. Sur quatre cent cinquante personnes présentes, on comptait plus de cinquante femmes et jeunes filles, et un nombre considérable de jeunes garçons.

A neuf heures moins dix arrive M. Emile Moreau, ancien député de Roubaix, accompagnée M. Louis Catrice. On crie : « Vive Moreau ! »

M. Moreau, le cigare à la bouche, monte sur l'estrade, où il s'entretient avec M. Catrice.

M. Catrice se place au bureau et constate qu'il n'y a pas de sonnette. Il prend une clef et frappe sur la carafe.

Il fait connaître que les candidats, retenus dans leurs sections respectives, ne peuvent assister à la réunion. M. Catrice propose à l'assemblée de désigner un président, et c'est lui-même qui est acclamé. — Avis donc-traire ?... demande-t-il. — Motte répond-on

Les assesseurs sont MM. Wilfart et Lepers.

M. Moreau, remet à M. Catrice une carte-lettre à lui adressée par M. Prudent-Dervillers. Le député s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion d'aujourd'hui. Il doit se rendre à l'enterrement d'une personne de sa famille. Mais il se propose de venir prêter son concours, la semaine prochaine, au cas où il y aurait ballottage M. Catrice, qui donne lecture de cette lettre, émet l'opinion qu'un deuxième tour de scrutin ne sera pas nécessaire.

— Cris : Non ! Non ! Non !...

La parole est donnée à M. Moreau.—L'orateur annonce que le nouveau ministère se présentera demain devant les Chambres, et pourra peut-être obtenir une majorité. Mais, cela importe peu; ce qu'il faut, c'est la révolution du suffrage universel qui fera que, dimanche, le premier acte de cette révolution sera joué.

Il fait l'éloge de la municipalité collectiviste et déclare que, si l'administration socialiste avait commis des méfaits sérieux, ces méfaits auraient été vite portés à la connaissance des adversaires du parti collectiviste, car dit-il, *tous les employés de la Mairie sont des espions*. M. Moreau admet que les membres de la municipalité actuelle ne sont pas infaillibles ; mais il n'y a que le tapeur le sait, ajoute-t-il ironiquement. (Applaudissements non moins ironiques.) L'orateur affirme que M. Henri Carrette est un administrateur distingué.....

Une voix : Marque celle-là, Reboux !

M. Moreau, d'une voix très douce, rappelle qu'il a eu vingt ans, et n'a pas été toujours socialiste : on fait des erreurs à cet âge-là, dit-il; mais quand la barbe pousse et devient blanche, on devient plus sérieux. — Il n'admet pas, cependant, que les adversaires du parti socialiste puissent se dire républicains; car, ajoute-t-il, s'ils l'étaient, ils iraient tout de suite se confesser. (Applaudissements et rires).

M. Moreau attaque ensuite la liste de l'*Union sociale et patriotique* qu'il appelle une « liste de carnaval ».

L'orateur déclare ensuite que c'est le parti socialiste qui doit racheter l'humanité ! On a reproché aux socialistes, dit-il, le peu d'instruction qu'ils possèdent ; mais M. Moreau est persuadé qu'il n'est pas nécessaire d'être instruit pour administrer une ville.

De la liste de l'*Union sociale et patriotique*, l'orateur en fait une *ballade*, que, dimanche d'après lui, on appellera une « ballade ».

M. Moreau dit que toute la France socialiste et la Belgique ont les yeux sur Roubaix. Il ajoute qu'il n'y a pas de frontières pour lui. Et cependant, il se déclare patriote, aimant la France.

M. Moreau termine en disant qu'il est convaincu que, dimanche prochain, la liste socialiste sera la liste des élus.

Il est très applaudi.

Après lui, M. Achille Lepers, adjoint au maire, prend la parole pour vanter tous les actes de la municipalité socialiste.

Il rappelle l'établissement des cantines scolaires, dont la dépense n'a pas été très élevée, puisque, dit-il, on n'a pas à entretenir les enfants des écoles *clericafardes*. (Applaudissements.)

M. Lepers rappelle que M. Deschamps lui a promis une médaille en bouenne de cochon... (Applaudissements.) s'il parvenait à instituer des cantines scolaires dans toutes les écoles.

— Je n'ai pas encore tout à fait gagné cette médaille, dit-il, mais si je reste encore 4 ans à l'Hôtel-de-Ville, je me fais fort de la gagner, car avant quatre ans, toutes les écoles auront leurs cantines scolaires.

Une voix. — Les écoles laïques?...

M. Moreau. — Bien entendu!

M. Lepers. — Evidemment!

L'orateur dit aussi que les rues ont été pavées au détriment des boulevards. Mais les boulevards sont faits pour les riches, et qu'un de leurs cuevaux se casse une jambe, peu importe!

Il ajoute qu'aucun ouvrier ne voudra voter pour la *liste des voleurs* (!) présentée par l'*Union sociale et patriotique*.

M. Lepers se défend ensuite d'avoir encaissé les 200 francs qui lui ont été alloués pour faire un voyage à Berck-sur-Mer. Il répète ce que, précédemment, il avait dit au théâtre Deschamps, que s'il n'a pas effectué ce voyage, il a fait celui de Paris et de St-Pol. Et, pour ces voyages, il aurait dépensé 300 francs.

M. Lepers termine en disant que, dimanche, au premier tour, la liste socialiste passera avec un millier de voix de majorité.

Son discours est très applaudi.

Enfin, M. Catrice donne à l'auditoire quelques conseils. Il met les électeurs en garde contre les manœuvres des adversaires qui les « saouleront », dit-il, pour les faire voter contre leurs amis. Il dit aussi qu'en juillet dernier, les socialistes, se croyant invulnérables, se sont endormis, et c'est pourquoi ils ont été vaincus.

Vous ne buvez que le moins possible dimanche, ajoute-t-il. Vous vous ratteraperez lundi !

Un assistant demande que le citoyen Lepers donne des chiffres concernant le Bureau de bienfaisance.

(On siffle, et on crie : « A la tribune ! »)

M. Catrice se lève. — Il y a une méprise, citoyens : C'est le citoyen Vanmullen, conseiller municipal, qui vient de parler.

M. Lepers. — Le citoyen Vanmullon est, d'ailleurs, arrivé un peu tard à la réunion, sans cela il eût entendu mes explications.

Un ordre du jour approuvant les déclarations de MM. Moreau et Lepers, et conspuant le Sénat, est voté.

La réunion est levée à 9 heures 3/4.

La réunion collectiviste de la rue de Naples

Discours du citoyen Maire

Mercredi soir, à 8 heures et demie, a eu lieu à l'estaminet de la *Grande Bourlore*, rue de Naples, une réunion organisée par le parti collectiviste. Cent cinquante personnes se trouvaient dans la salle. Parmi elles beaucoup de femmes et de jeunes gamins, comme d'ordinaire.

Le citoyen-maire devait présider, mais il n'a pu arriver à temps. Le citoyen Hespel est nommé président, les citoyens Burger et Amand Rambour, assesseurs.

C'était le citoyen Decock, un grand maigre à lorgnon, qui s'était chargé de prêcher la bonne parole. Il déclare que les collectivistes seuls savent rester republicains. Il détrit Constans, « le Caligula républicain », l'homme de Fourmies.

Il examine ensuite la situation créée au parti collectiviste roubaisien par les élections municipales. Se reportant aux élections de 92, il vante ce qu'a fait depuis la municipalité sortante et essaie de justifier certains conseillers des accusations lancées contre eux.

Il aborde alors la question du patriotisme dans le Parti collectiviste. Il se livre à de violentes attaques contre le tsar et l'alliance russe. Ces paroles sont saluées par les applaudissements de l'auditoire.

L'apprenti orateur revient enfin aux élections municipales. Il blâme la composition de la liste de l'*Union sociale et patriotique* et prend à partie M. Reboux, qu'il déclare être le représentant de M. Cunéo d'Ornano (!!!) Il termine en exprimant l'espoir que la journée du 3 mai sera une journée de triomphe pour le parti collectiviste.

Sur ces entrefaites, le citoyen maire arrive. On crie : « Vive Carrette ». Le citoyen Decock, reprenant la parole, fait l'éloge de Carrette et approuve les acclamations qui ont salué sa présence. Puis il parle « des chiens de Jezabel qui retournaient à leurs vomissements » (?) et dit que les socialistes ne feront pas comme eux. Il vante le rôle du groupe collectiviste à la Chambre des députés et dit que c'est lui qui calbute les ministères et les présidents de République.

Il parle ensuite de l'impôt sur le revenu, s'en prend au Sénat de son échec et blâme la retraite de M. Bourgeois.

Roubaix, dit-il, est la ville sainte du socialisme. La France entière regarde avec *anxiosité* (!) ce qu'elle va faire, et termine par une invitation à la propagande.

La parole est alors donnée au citoyen Henri Carrette, maire de Roubaix. Il monte sur la scène aux applaudissements de l'assistance. Il remercie le citoyen Decock de l'éloge qu'il a bien voulu faire de lui. Il vante les services qu'il a rendus au parti collectiviste depuis vingt-huit ans. Il affirme l'indépendance des candidats de la liste collectiviste et affirme que plusieurs des candidats de la liste de l'*Union Sociale et Patriotique* ont été forcés de se porter candidats. Citant le nom du Docteur Largillière et d'autres membres de l'*Union*, il prétend qu'on leur a dit : « Vous serez candidats ou vous n'aurez plus de travail ».

Il passe ensuite à l'examen des octrois et déclare que le fromage de Gruyère est un fromage de luxe(!)

Il termine, lui aussi, en exprimant l'espoir que la municipalité sortante sera réélue.

De nombreux cris : Vive Carrette ! saluent la fin de son discours.

Le citoyen Bailleul prend ensuite la parole. Il affirme l'union de ses camarades avec tout le Parti collectiviste et déclare qu'ils n'opposeront aucune liste à celle de la municipalité.

La réunion se termine par le vote d'un ordre du jour affirmant l'union des collectivistes et la certitude de leur triomphe.

L'assistance s'écoule lentement au chant de l'inévitable *Internationale*.

A l'estaminet du « Palais », au Pile

La réunion que les collectivistes ont organisée à l'estaminet du *Palais*, au Pile, n'a pas réuni moins de 300 personnes. Mais, sur ce nombre, il y en avait bien le tiers qui ne sont pas électeurs.

C'est M. Charles Stienne, conseiller municipal, qui a présidé cette réunion. Les assesseurs étaient MM. Roussel et Dujardin.

M. Victor Landrin, qui, le premier, a pris la parole, a, mot pour mot, répété ce qu'il a dit, mardi soir, à la réunion de la rue de la Guinguette. M. Michel Servais lui succède à la tribune, pour critiquer la liste présentée par l'*Union sociale et patriotique*, et faire l'éloge de la municipalité collectiviste.

Avant de donner lecture de l'ordre du jour, le président, M. Charles Stienne, annonce que sa mère vient de mourir... Et il prévoit que, demain, les journaux lui reprocheront d'être venu présider une réunion dans ces tristes circonstances. Mais, ajoute-t-il, le citoyen ne s'appartient pas, surtout quand il est candidat...

On applaudit ces paroles, et l'ordre du jour acclamant la liste collectiviste, et votant un blâme contre le Sénat, est accepté.

La réunion a pris fin à 9 heures 40.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 28 avril 1896.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*.

Je viens d'adresser, au Maire de Roubaix, une lettre dans laquelle je dis que, n'ayant reçu que la somme de 50 francs pour les cinq mois pendant lesquels j'ai été employé au Laboratoire municipal, il me semble qu'il fait erreur. Les mois sont, en effet, de 24 jours de travail, à 5 heures par jour, en moyenne; je n'ai donc été payé, pour 600 heures, qu'à raison de 8 centimes 1/3 l'heure.

« Il est de mon droit, ai-je ajouté, de vous réclamer mon salaire. Vous donnez 50 francs par mois à la personne qui m'a remplacé : il me reste donc du 200 francs, cette somme, je l'ai gagnée en travaillant. Je ne réclame rien pour les dix mois pendant lesquels ma femme a été employée, en qualité de portière, pendant la construction du Laboratoire. Vous m'avez toujours répondu que vous ne pouviez, comme les patrons, prendre de l'argent dans votre coffre-fort, pour payer vos ouvriers, à la fin de la semaine. Cela n'est pas sérieux pour moi de vous le dire. Si, le 18 avril 1896, j'ai reçu 50 francs, pour 600 heures de travail, c'est après être venu cinq fois à votre cabinet, pendant la même semaine. Deux fois, je vous ai rencontré dans le couloir, et, la dernière fois, sans l'intervention de M. l'adjoint Couteller, je recevais, sur le nez, la porte que vous avez fermée sur moi avec violence.

« J'ai donc résolu de faire connaître aux honnêtes gens et aux travailleurs de quelle façon agir envers les ouvriers que vous exploitez. Si vous parvenez encore au pouvoir, ce n'est pas une, mais mille victimes que vous ferez.

« J'ai été reçu avec le n° 1, au concours de mécanique pour l'emploi de professeur des travaux manuels dans les écoles communales, en 1893. Vous avez repoussé, depuis, toutes les demandes d'augmentation que je vous ai soumises. Ma journée était de 7 fr. 30 pour 5 heures de travail : de 10 heures à midi et de 3 heures à 5 heures du soir. Il était impossible de me procurer aucun travail dans l'intervalle.

« Jamais vous n'avez répondu à mes demandes réitérées. Or, tant que je n'aurai pas reçu les 400 francs qui me sont dus, je vous les réclamerai. »

Voilà ce que j'ai écrit au maire de Roubaix.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations.

C. Pennel,
garde à l'ancien Collège.

L'AFFAIRE TREMBLIE

devant la cour d'assises du Pas-de-Calais

TROISIÈME AUDIENCE

Saint-Omer, 29 avril. — Dès l'ouverture de l'audience, la parole est donnée à Me Hattu, défenseur de l'accusé.

Dans un langage élevé et persuasif, avec une chaleur d'expression communicative, l'avocat plaide l'innocence de son client contre lequel, en dépit de ses longs efforts, l'accusation n'a pu, dit-il, apporter que de pures hypothèses, de simples présomptions.

Me Hattu termine sa brillante plaidoirie par une émouvante péroraison, on il dit que dans les motifs invoques par la Cour de cassation pour casser l'arrêt de la Cour d'assises de Douai, il leur voit le doigt de Dieu.

Après la réplique de M. l'avocat-général et une réponse du défenseur, le jury entre dans la salle des délibérations. Il est 10 h. 45.

Condamné à mort

Le jury rapporte un verdict affirmatif sans admission de circonstances atténuantes.

En conséquence, la cour condamne Tremblié à la peine de mort.

L'exécution aura lieu sur une des places publiques de Dunkerque.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du mercredi 29 avril.* — Augustine Bourgois, rue Turgot, cour Vandamme, 11. — Laure Lepers, rue des Longues-Haies, cour Lambert, 10. — Gaston Hus, rue du Tilleul, 16.— Angèle Parsy, rue de l'Alma, 281. — Henri Pauquet, rue d'Estaing, cour Houssel, 4. — Antonine Bonsart, rue Dampierre. — Marthe Labaere, rue Turgot. — Maurice Lelong, rue du Tilleul. — Charles Vanderniepen, rue St-Honoré. — Julienne Lecomble, rue Watt. — *Mariages.* — Joseph Bruno, 32 ans, employé de commerce, rue Nain, 17, et Camille Hage, 24 ans, sans profession, à Roubaix. — Félix Remoleux, 28 ans, sans profession, à Arras, et Louise Fauvarque, 23 ans, sans profession, rue Nain, 30. — Henri Pruet, 23 ans, patissier, à Paris, et Zéa Plateau, 18 ans, sans profession, rue Ternaux. — *Déclarations de décès.* — Adèle Simoens, 3 ans, rue de l'Alma, cour Lacleng, 2. — Nicolas Leclercq, 3 mois, rue de la Paix, cour Lefebvre, 19. — Liévin Vandereruyssen, 43 ans, Hôtel-Dieu.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 20 au 26 avril.* — Georges Blanbloume, rue Léon-Gambetta.— Irène Dereux, rue Mirabeau.— Yvonne Bayiet, rue des Mésanges. — Marie Leys, rue de la Limite.— Gabrielle Brochart, rue de Colmar.—Auguste Vermeire, rue Faidherbe. — *Publications de mariages.* — Léon Demarcq, boulanger, et Julia Dorsié, sans profession.— *Mariages.* — Jules Hargez, 27 ans, mécanicien, et Maria Decottignies, 22 ans, peigneronne. — *Déclarations de décès.* — Cérile Varras, 49 ans, journalier, rue Roche, 14. — Joséphine Merlin, 14 jours, rue A.-Courbet, 93. — J.-B. Boudry, 18 ans, mécanicien, rue L.-Gambetta, 61.— Samuel Delporte, 23 ans, journalier, rue de Constantine, 9. — Aurélie Desmons, 36 ans, sans profession, rue Chevreul, 36.— Alexandre Dubois, 18 ans, donneur de fils, rue de Thionville, 15.— Marie Angenon, 38 ans, tisserande, rue Faidherbe, 27.

MOUVAUX. — *Déclarations de naissances du 4 au 18 avril.* — Marthe Lagersie, la Croix-Bouillette. — Louis Dervaux, la Placette. — Henri Corneillie, la Place. — Henri Demuynck, la Motte. — Henri Schoonooghe, les Dulriez. — *Mariages.* — Pierre Dujardin, 29 ans, dégraisseur et Marie Vanwalleghem, 28 ans, soigneuse. — Julien Carpentier, 20 ans, tisserand et Sidonie Bote, 22 ans, tisserande. — Etienne Robillart, 23 ans, forgeur de puits. — Marie Staessen, 20 ans, doubleuse. — Théophile Dhinnecourt, 19 ans, terrassier et Marie Impens, 18 ans, pigûriere — Clotaire Ghestene, 22 ans, tisserand et Séraphine Testelin, 23 ans, blanchisseuse. — Jean-Baptiste Désir, 24 ans, jardinier et Sophie Catteau, 30 ans, servante. — Polidor Aernoult, 41 ans, charbonnier et Florine Renard, 36 ans, journalière. — *Déclarations de décès.* — Auguste Mouton, 88 ans 2 mois, la Chapelle. — Marie Thais, 2 mois 4 jours, la Place. — Valentine Hindt, 2 mois 6 jours, la Croix Bouillette. — Clémence Paulus, 60 ans 8 mois, les Bonnets. — Noël Picavet, 1 ans 3 mois, la Placette. — Joachine Deffrenne, 9 ans 8 mois, le Vert-Pré. — Suzanne Bonte, 47 mois 15 jours, la Place.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 14 au 25 avril.* — Maria Flament, rue du Bosquiel. — Louis Leroy, au Cabas. — Henri Debouvere, au Mont. — Auguste Duthoit, au Cabas. — Jeanne Flament, au Jambon. — Félicie Hollebeeq, Petit Bondues. — *Mariage.* — Louis Delfortrie, 39 ans, tisserand et Clémence Blondeau, 29 ans, journalière. *Déclarations de décès.* — Florimond Dubuquel, 70 ans, au Mont. — Louis Decoster, 2 ans, au Jambon. — Frédenque Dujardin, 68 ans, journalière, au Pot de Fer. — Pierre Heindryckx, 58 ans, terrassier, au Forest.

TRESSIN. — *Déclaration de naissance du 15 au 25 avril.* — Henri Vanmaele, au Petit-Paris. — Juvénal Waroux, au Petit-Paris. — *Mariage.* — Jean-Baptiste Broux, 23 ans, tisserand, et Joséphine Manche, 21 ans, tisserande. — *Déclarations de décès* — Marie Santini, 10 mois, quartier de la Place. — Pierre Manche, 22 ans, militaire en congé, quartier du Gressart. — Doby, mort-né, hameau du Malais.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — *Déclarations de naissances du 19 au 25 avril.* — Joseph Seels, la Vieille Motte. — Joseph Cair, Vieille Motte. — Valentine Josson, Risquons-Tout. — Marie Avet, Bailly. — Céline Decercq, la Place. — Georges et Henri Roelens, jumeaux, la Place. — *Décès.* — Denis Machal, 75 ans, tisserand, Vieille-Motte. — *Mariages.* — Alfred Marcq, 22 ans, tisserand et Gertrude Lemain, 20 ans, servante.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 20 au 2 avril.* — Jules-Jean Philippot. — Jules-Albert Lermould, rue de Bousbecque. — Zoé Six, la Trieé. — Agnès-Léonie Cattiau, rue de la Vignette. — Désiré-Emile Chesquière, au Blaton. — Suzanne-Cécile Banters, à la Briqueterie. — Arthur Guilbert, à la Briqueterie. — Gérard-Alphonse Blondeau, au Gallicot. — Fille Dhallewyn, au Gavre! — *Déclaration de décès.* — Antoine-Joseph Vallemand, 43 ans, tisserand, rue du Califon.

MENIN. — *Déclarations de naissances du 17 au 24 avril.* — Alise Ronse, rue de Moorseele. — Adolphe Hostyn, rue de la Redoute 85. — Joseph Quatsamp, Haut-Chemin 30. — Marcel Decrock, rue de Lille 462. — Clara Delbaere, rue de l'Ouest 5. — René Nollet, rue de Wervicq 166. — Agnès Delvs, rue de Bruges 350. — Augusta Kleysenburg, rue Neuve 14. — Berthe Verhaen, rue Roverie 9. — *Publications de mariages.* — Charles Carbonel, ouvrier peintre, rue de Wervicq 101, et Rosalie Baert, nalière, porte d'Ypres 69. — Jules Denaut, tisserand, rue de Mouscron 33, et Clémentine Stevens, tisserande, rue de la Redoute. — Auguste Lammes, journalier, à Maldeghem, et Octavie Rossul, journalière, Sainte-Marguerite. — Valère Pretere, employé, à Molenbeek-Saint-Jean, et Alice Gheyser, sans profession, rue de Courtrai.

Mariage. — Hector Vanhecke, forgeron, 26 ans, rue d'Ypres et Marie Verfaillie, ménagère, 18 ans, rue de Courtrai. — Polydore Simon, tisserand, 25 ans, b. d'Ypres et Philomène Verdoobaege, bobineuse, rue de Bruges. — Pierre Debondt, offrapelier, rue de l'Eglise et Marie Baestiaensen, tisserande, 19 ans rue de Courtrai. — Charles Warlop, employé de l'état-civil, 23 ans, rue de Wervicq et Elise Callebeyn, sans profession, 26 ans rue de Lille. — Alphonse Pollet, brasseur, 23 ans, Herseaux et et Caroline Vandenberghe, sans profession, 25 ans, rue de Lille. — Jules Huyghebaert, brasseur, 25 ans et Madeleine Vandenberghe, sans profession, 27 ans, rue de Lille. — *Déclarations de décès.* — François Caboee, tisserand, 51 ans 11 mois, rue de Mouscron, 72. — Victorine Vandevyver, 34 ans 11 mois, rue de Mouscron. — Louis Pynaert, 77 ans 6 mois, rue de Mouscron, 34. — Pierre Picavet, 80 ans 2 mois, rue de Bousbecque, 4. — Edouard Nuytten, 53 ans 9 mois. — Marie Noppe, 24 ans 24 jours, rue de Wervicq. — Enfants au-dessous de 7 ans, 16.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 29 avril.* — Un détiquant récalcitrant. — A l'audience du mardi avait comparu un certain Joseph Richard, 36 ans, couvreur, sans domicile fixe, sous l'inculpation de mendicité, outrages et infraction à un arrêté d'interdiction de séjour. Mais à peine était-il assis sur le banc des prévenus que, s'adressant aux deux gendarmes de service, les traitait de voleurs, c... et autres appellations grossières.

Comme les représentants de l'autorité voulaient le maintenir à sa place, Richard se débattit contre eux. Le tribunal, devant la bizarre attitude cet homme, avait renvoyé l'affaire à mercredi. Il décide que l'inculpé sera soumis à l'examen médical de M. le docteur Dutilleul au point de vue de la responsabilité.

Toujours la fraude. — Ernest Her, 16 ans, apprêteur à Roubaix, est condamné à six jours de prison et 500 fr. d'amende; il avait été arrêté au Touquet, à Wattrelos.

Procès de presse. — Nous avons annoncé qu'à l'audience du 22 avril avaient été plaidés plusieurs procès de diffamation se rapportant à une polémique engagée dans les colonnes du journal *La Depêche* et dans celles du *Progrès du Nord*, entre plusieurs habitants de Fourmies et M. Gombert, directeur de l'institution d'enseignement supérieur de cette localité. Le tribunal a rendu ses décisions.

M. Maître-Pierre obtient cinquante francs de dommages-intérêts contre MM. Gombert et Dugardin, gérant du *Progrès* lesquels sont condamnés respectivement à des amendes de c